



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration soumise par AARP, Gray Panthers, HelpAge International, International Federation on Ageing, International Longevity Center Global Alliance et International Network for the Prevention of Elder Abuse, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Le vieillissement de la population est l'une des tendances les plus marquantes du XXI^e siècle, à la fois un motif de réjouissance et un défi à relever. D'ici à 2050, 22 % de la population mondiale, soit plus de deux milliards de personnes, sera âgée de plus de soixante ans. Ce vieillissement de la population témoigne des progrès réalisés en matière de développement, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'assainissement, des avancées médicales, des soins de santé, de l'éducation et du bien-être économique. De nombreux seniors sont des membres indépendants, dynamiques et productifs de la société, actifs dans tous les milieux ; certains sont fermiers, d'autres petits entrepreneurs, d'autres commencent une nouvelle carrière et d'autres jouent le rôle de modèles, de mentors, d'éducateurs auprès des jeunes, de soutiens de famille, de soignants, de bénévoles, d'entrepreneurs, prenant en charge de nombreuses, utiles et importantes tâches pour leur famille et leur communauté. Mener une vie active et saine ne bénéficie pas qu'aux seuls individus mais à l'ensemble de la société. Malheureusement, la plupart de leurs activités, qui participent à la prospérité économique et sociale, restent invisibles et ne sont pas reconnues.

Par ailleurs, le vieillissement est synonyme de nouveaux défis. Pour de nombreuses personnes âgées à travers le monde, la vie à un âge avancé est synonyme de davantage d'incertitudes, car elles font souvent face à des difficultés économiques, bien qu'elles aient cotisé tout au long de leur vie. Sans revenu régulier, les personnes âgées ne peuvent bien souvent pas accéder à des services essentiels, tels que les soins de santé, les transports et un logement de qualité. En outre, cette situation les empêche de participer efficacement à la vie économique, sociale et politique. Les personnes âgées vivant dans la pauvreté se retrouvent exclues socialement et coupées des procédés de prise de décisions.

L'engagement du Programme 2030 d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde et la promesse de ne pas laisser personne de côté ne pourront être tenus si les droits et les besoins de ce groupe démographique en expansion ne sont pas pris en compte.

Une sécurité du revenu au troisième âge

La seule croissance économique n'a pas suffi pour assurer des moyens de subsistance suffisants pour de nombreuses personnes âgées. Bien souvent, les bénéfices de la croissance économique ne sont pas répartis équitablement entre les différents groupes de la population. Il faut trouver des stratégies nouvelles pour assurer aux femmes et aux hommes âgés et pauvres une sécurité économique, pour les générations actuelles et futures. L'explosion démographique actuelle de jeunes se traduira par un nombre élevé de personnes âgées dans le futur.

Le rôle des socles de protection sociale pour faire baisser durablement la pauvreté et les inégalités est de plus en plus reconnu, ce qui s'est notamment traduit par l'intégration de cibles visant clairement la protection sociale parmi les objectifs de développement durable. Les objectifs du Millénaire pour le développement ne mentionnaient pas la protection sociale, sa prise en compte dans l'objectif de développement durable 1 montre qu'un tournant important s'est fait dans la compréhension de son apport à la réduction de la pauvreté. Cela s'inscrit dans la continuité de l'adoption en 2012 par 185 États membres de l'Organisation internationale du Travail (OIT) de la Recommandation 202, qui appelle tous les

pays à instaurer des socles de protection sociale définis à l'échelle nationale. Cette avancée a été ensuite renforcée par le partenariat mondial pour la protection sociale, établi en septembre 2015.

La Recommandation 202 place la sécurité du revenu pour les personnes âgées comme l'une des quatre garanties de sécurité sociale d'un socle de protection sociale, avec la couverture maladie universelle et la sécurité du revenu pour les enfants et pour les personnes en âge de travailler.

Dans les pays ayant un système de protection sociale bien établi, les pensions de retraite sont souvent l'un des instruments essentiels du gouvernement pour réduire les inégalités. Si les pensions de retraite ont un impact, c'est principalement parce qu'elles fonctionnent comme un mécanisme simple, souvent le plus important, de partage des ressources avec les segments les plus pauvres de la société. Néanmoins, dans la plupart des pays à revenu faible ou intermédiaire, la portée des systèmes de protection sociale reste limitée. Seule une personne âgée sur quatre perçoit une pension de retraite, et ces prestations sociales sont rarement suffisantes.

Des pensions de retraite au régime mixte contributif et non contributif permettraient de resserrer les écarts en matière de couverture sociale. Cependant, il est de plus en plus admis que dans les pays à revenu faible et intermédiaire, les niveaux élevés de pauvreté et l'économie informelle font que pour accroître la couverture sociale, il est essentiel de mettre en place des pensions sociales de retraite financées par les impôts.

Les pensions sociales de retraite sont un moyen de lutter contre la pauvreté du troisième âge qui a fait ses preuves. Elles peuvent également relancer les économies locales et profiter aux foyers où cohabitent plusieurs générations, en ayant un impact sur la nutrition des jeunes, sur la fréquentation scolaire et sur l'état de santé de tous les membres de la famille. Outre ces bénéfices immédiats et concrets, les observations montrent que, partout dans le monde, les personnes âgées bénéficiant d'un petit revenu régulier sont mieux aptes à prendre leur vie en charge et à participer aux décisions aux niveaux familial et communautaire.

Les pensions sociales universelles de retraite offrent des avantages particuliers par rapport aux approches basées sur l'examen des ressources en matière d'impact, d'administration et d'incitations. L'admissibilité de toutes les personnes âgées aux pensions universelles implique qu'elles profitent même aux plus pauvres d'entre elles, qui sont souvent exclues des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, ces pensions sont simples à administrer et comme elles peuvent bénéficier à tous à l'avenir, elles reçoivent habituellement un large soutien politique et social.

La problématique hommes-femmes dans la pauvreté des personnes âgées

À l'échelle mondiale, la majorité des personnes âgées sont des femmes. Les causes de l'insécurité et de la dépendance économiques des femmes sont bien documentées, notamment un salaire plus bas, des périodes d'inactivité et des possibilités d'emploi restreintes. Ces inégalités de revenu continuent à affecter les femmes au troisième âge dans les pays développés comme dans les pays en développement.

Aux États-Unis, par exemple, selon le National Council on Aging, les femmes âgées reçoivent en moyenne 4 000 dollars de moins annuellement de la sécurité

sociale que les hommes âgés, entre autres à cause de revenus accumulés moindres au long de leur vie, de périodes de temps prises pour prodiguer des soins et de la ségrégation des emplois qui les restreint à des occupations moins bien rémunérées.

Il est donc essentiel d'accorder une attention particulière à la problématique hommes-femmes en matière de pauvreté chez les personnes âgées.

Évaluer la pauvreté chez les personnes âgées

Le Programme 2030 a entraîné un vaste débat autour des données nécessaires pour évaluer les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs. L'attention enfin accordée à la ventilation des données est bienvenue. Toutefois, les approches de la ventilation des données par âge doivent être solides et fiables et inclure des essais de sensibilité, en particulier lorsqu'il s'agit des données relatives à la pauvreté.

Une analyse exhaustive de la pauvreté chez les personnes âgées, réalisée par HelpAge dans des pays en développement, a montré les limites majeures que pose une analyse de la pauvreté chez les personnes âgées reposant sur les données des enquêtes sur les ménages. Le degré de pauvreté de personnes âgées qui en ressort dépend fortement de la moyenne générale des données analysées, et les écarts de revenu n'ont été que peu analysés dans les pays en développement.

De plus, de nombreuses études internationales montrent que l'ajustement d'échelles d'équivalence peut aboutir à des résultats divergeant énormément en ce qui concerne la pauvreté relative des différents groupes d'âge. Par ailleurs, les recherches autour d'échelles d'équivalence plus appropriées pour les pays à revenu bas et à revenu intermédiaire sont restées relativement limitées. Des essais de sensibilité confirmeront les tendances qui persistent indifféremment des changements apportés à ces hypothèses et celles qui sont largement influencées par celles-ci. Cela favorisera une interprétation éclairée des résultats.

Recommandations

- Les stratégies de réduction de la pauvreté doivent se centrer sur un élargissement des systèmes de protection sociale, en se concentrant davantage sur les régimes compréhensifs que sur les résiduels.
- Des progrès doivent être accomplis vers la fourniture d'une couverture universelle des pensions de retraite pour toutes les personnes âgées, dans le cadre des efforts d'élargissement des systèmes et socles de protection sociale.
- Des essais de sensibilité sont nécessaires pour garantir que les approches de la ventilation des données par âge et par sexe sont solides et fiables.